



seine·saint·denis

LE DÉPARTEMENT

Attentes et besoins des personnes âgées

Une enquête pour contribuer à
élaborer le Schéma autonomie et
100% inclusif 2019-2023

CRIES

11 juin 2019

Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation (DSOE), en collaboration avec la Direction de la population âgée et des personnes handicapées (DPAPH)

Fin 2018, le Département a lancé la réécriture de ses schémas à destination de la population âgée et des personnes en situation de handicap. **Le choix a été fait d'un schéma unique (2019 / 2024) autour de la notion d'autonomie** qui permettra de :

- **Développer des réponses complémentaires aux problématiques communes PA/PH** (la mobilité, la transformation de l'offre, l'habitat inclusif, l'accès aux droits et aux prestations, le soutien aux aidants, la bientraitance, l'isolement, l'accueil familial, l'accès aux loisirs ...)
- **Dépasser les cloisonnements** pour se centrer sur les parcours et en garantir la fluidité,
- **Expérimenter et essayer** : créer les conditions d'une culture d'innovation sur le territoire

Le Département de la Seine-Saint-Denis a souhaité conjuguer la co-construction du Schéma autonomie avec celle de « territoire 100 % inclusif » (AMI), avec comme ambition la généralisation de la conception universelle des politiques publiques par une approche systémique des besoins et des réponses à apporter aux publics.

La construction d'une société plus inclusive suppose de recueillir et d'analyser les besoins ainsi que les souhaits des usagers. Dans le cadre de **l'élaboration du nouveau Schéma autonomie** le Département a **consulté les personnes âgées et les personnes en situation de handicap**.

Il s'agissait d'interroger de manière ouverte les personnes sur :

- les **difficultés** qu'elles rencontrent au quotidien (services, logement, accessibilité, transport/déplacement, loisirs, vie sociale...),
- les **aides et soutiens** sur lesquels elles peuvent s'appuyer,
- leurs **activités** actuelles ou souhaitées,
- leurs **attentes**.

L'analyse des perceptions recueillies a servi à compléter le diagnostic et à **alimenter la réflexion sur les orientations, les objectifs et les priorités du Schéma**



1. Élaboration du questionnaire (DSOE / DPAPH)

- Questions « fermées » et « ouvertes ».
- Permet le traitement statistique des réponses, ainsi que l'analyse des commentaires et témoignages.



2. Diffusion du questionnaire par la DPAPH

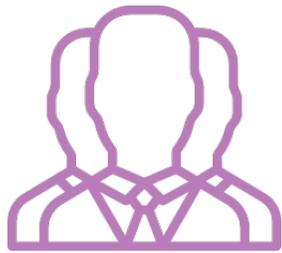
- Diffusion en ligne par la DPAPH auprès de structures locales et partenaires (établissements, résidences, services à domicile).
- Mise à disposition sur le site Internet du Département.
- Administration en face-à-face dans les salles d'attente de la MDPH et de la DPAPH.



3. Analyse des résultats par la DSOE

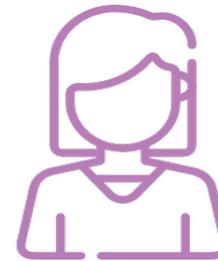
- Analyse qualitative et quantitative.
- Rédaction du rapport.

L'échantillon obtenu est significatif et les profils des répondants diversifiés.



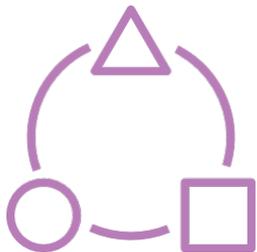
832 questionnaires exploitables pour l'analyse

- 385 personnes âgées
- 447 personnes handicapées



Répartition femmes/hommes équilibrée

- 55% de répondantes



Représentation d'une grande diversité de situations de handicap



Représentation de l'ensemble des communes du Département

- **28% des pers. âgées interrogées se sentent concernées par le sentiment de solitude.** La participation à la vie sociale est principalement impactée par l'**état de santé**, la **capacité de déplacement** ainsi que le **niveau des ressources**.
- **Rôle essentiel de la famille, rôle d'appoint des réseaux de proximité** (66% des répondants déclarent voir « souvent » ou « régulièrement » leur famille, et 45% des amis).
- **Seule 5% pers. âgées se déclarent victimes de maltraitance .**
- **49% des pers. âgées pratiquent des activités de loisirs et 38% souhaiteraient pratiquer des activités qu'ils ne font pas à l'heure actuelle**
- **Freins à la pratique de loisirs : le triptyque « coût, offre, accessibilité ».** Ces trois freins ont tendance à se cumuler, chacun constituant un obstacle supplémentaire s'ajoutant aux autres.

- **76% des répondants se sentent bien dans leur logement, surtout chez les propriétaires**
- **Les facteurs impactant négativement le « bien-être » dans le logement:**
Marches / étages (44% des commentaires); Logement non adapté (26%);
Logement trop exigu (15%)
- **Un espace public insuffisamment accueillant:** Il s'agit de la 3ème thématique la plus récurrente dans les commentaires à la question « ce qui vous gêne le plus au quotidien ? »
- **Entre « actes de la vie quotidienne » et maintien de la vie sociale:**
L'expression des principaux besoins de déplacements panache **activités du quotidien** – visites médicales (80%), courses (76%) – et **vie sociale** – sorties (67%), loisirs (49%).
- **65% des répondants utilisent au moins trois modes de transports différents**
- **Les principaux freins au déplacement:** Accessibilité, Coût, Recours aux aidants, Offre
- **21% des pers. âgées expriment un besoin d'aide au quotidien:** maintien dans le logement (ménages, courses) et maintien de la vie sociale (sorties) sont à considérer ensemble
- **L'aide est insuffisante pour 43% des pers. âgées**
- **Une relation paradoxale avec les aidants proches (crainte d'être un poids)**

Résultats 3/3: Activité et ressources

PILOTAGE
RESSOURCES HUMAINES
DIVERSITE

52% des personnes estiment pas assez suffisantes les aides pour vivre, et 63% pour les retraités handicapés. Un sentiment de baisse de pouvoir d'achat et d'être « laissé pour compte » domine. Absence de budget dédié aux loisirs ou aux congés. Recours à la solidarité familiale. Sentiment d'injustice face aux divers plafonds de ressources

•30% des pers. âgées reçoivent au moins une aide.

26% des pers. âgées ont rencontré des difficultés pour obtenir une aide. Délais d'instruction des dossiers, Refus de la demande / suspension des droits, Non-recours aux droits

•Une maîtrise inégale des services en ligne

Au total (PA/PH), les conditions d'un exercice optimal de leurs droits ne sont pas réunies pour 47% des répondants.



Attentes et leviers d'action évoqués par les répondants



Faciliter l'accessibilité au quotidien

- **Accessibilité** des espaces et transports publics.
- **Accessibilité des lieux** publics, culturels et d'activités.
- La **réduction du coût du déplacement** pour les personnes à faibles revenus (cf Pass séniors).
- Nombre et respect des espaces de stationnement réservés aux pers. handicapées.



Encourager l'adaptation des logements

- **Soutien à la réalisation de travaux d'adaptation** du logement.
- Mobilisation accrue des **baillleurs sociaux** pour les travaux.
- Mutations des publics vers des logements adaptés (rez-de-chaussée, bâtiments adaptés).
- Effort de sécurisation des bâtiments et des logements.



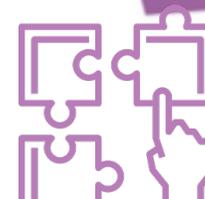
Accompagner l'aide à domicile

- **Accès accru aux aides à domicile**, notamment ménagères.
- **Recours facilité aux aidants non familiaux** à domicile ; soutien aux aidants familiaux.
- **Simplification des démarches administratives**, accélération du traitement des demandes d'aides.
- **Consolidation d'un réseau d'offre de soins de proximité.**



Faciliter l'accès aux activités

- **Soutien à la pratique d'activités et de loisirs** : développement et diversification de l'offre d'activités, prix réduits, etc.
- Diffusion et communication accrues de cette offre à travers des supports ou des personnes-relais au niveau local.
- **Décloisonnement de l'offre d'activités** afin de favoriser la mixité des rencontres.
- **Soutien aux projets de vacances** des pers. âgées et handicapées.
- Accompagnement vers l'emploi, accès aux formations, sensibilisation des employeurs.



Encourager les solidarités de proximité

- **Lutte contre l'isolement au quotidien** grâce à l'action des aidants non familiaux.
- **Rapprochement et création de liens** entre personnes actuellement isolées habitant à proximité.
- **Soutien au développement des solidarités de proximité au niveau des quartiers** (commerces, gardiens, bénévoles, etc.).
- **Développement d'un réseau** d'accompagnants non-professionnels afin d'améliorer l'appropriation de l'espace public par les publics cibles.

Merci pour votre attention

Benoit Oudin, Observatoire départemental

beoudin@seinesaintdenis.fr

*Analyse et rédaction du rapport réalisée par Thibaud Marijn,
consultant en évaluation des politiques publiques.*

Avec le soutien de :

*Zohra Medini, chargé d'évaluation des politiques publiques à la DSOE,
François Ferrere, chargé d'évaluation des politiques publiques à la DSOE,
Gilles Alfonsi, Directeur adjoint de la DSOE.*